a chronique Ovine

Semaine 41 du 9 octobre 2020

Les légumineuses se pâturent



Même semés en pure, la luzerne et le trèfle violet se pâturent, sous réserve de respecter les précautions suivantes.

Afin de diminuer les risques de météorisation liés aux légumineuses, il est fortement conseillé de respecter au moins 6 semaines de repousse. D'autre part, une transition alimentaire de quelques jours est préconisée en rentrant les brebis sur la parcelle « le ventre plein », et en allongeant progressivement la durée de pâturage. Le

rationnement au fil permet de s'en affranchir. Enfin, il est préférable d'arrêter le pâturage à l'apparition des gelées ou bien d'apporter du foin ou de la paille pour cause de risque de météorisation.

Ne pas pâturer de plantes malades

Toute maladie fongique ou parasitaire de la luzerne, et dans une moindre mesure du trèfle violet, entraîne une production d'œstrogènes de la plante (coumestrol). Cela peut avoir des conséquences sur la fertilité des animaux, mâles et femelles, si les animaux sont en période de flushing ou en lutte. En fin de gestation, des avortements sont à craindre. En cas de doute, il est par conséquent préférable de ne pas inclure ces légumineuses sous quelque forme que ce soit dans la ration de brebis au cours de ces périodes.

Photo semaine 41-2020 : lorsque la plante est fleurie, les risques sanitaires sont moindres CP : CIIRPO

Equipe technique ovine de Bourgogne-Franche-Comté et Laurence Sagot (Institut de l'Elevage/CIIRPO)